

## L'Abbé Claude DUMAIN. (1738-1752)

L'Abbé Claude-Marie-Toussaint **Dumain**, qui succéda à l'abbé **Perrot** (1) était originaire du diocèse de Quimper. Il trouva à Lannilis une situation difficile. L'Eglise Paroissiale en effet, fort incommode et très délabrée, était pratiquement à rebâtir. Mais les ressources manquaient et, pour comble de malheur, le nouveau Recteur était en butte aux exigences des Seigneurs de la Paroisse qui voulaient l'obliger à reconstruire l'église à leur guise sans prendre part aux dépenses. La vieille église en effet, consacrée en 1516, était encombrée de bancs seigneuriaux dont plusieurs n'étaient plus occupés aux offices, les familles s'étant éteintes ou ayant quitté la paroisse. Mais les héritiers de ces familles avaient leurs délégués sur place et n'étaient pas moins fermes dans la revendication du maintien de leurs prééminences que les 3 ou 4 familles nobles qui continuaient de résider dans la paroisse. Après 14 ans de ministère à Lannilis, conscient de l'impuissance où il se trouvait de rebâtir une Eglise qui menaçait ruine l'abbé **Dumain** se décida à démissionner le 18 septembre 1752 et à permuter avec l'abbé Jean **Le Gléau**, recteur de Cléden-Poher, près de Carhaix.

Au cours de son rectorat à Lannilis, l'Abbé **Dumain** eut la joie de recevoir l'adjuration d'un jeune protestant anglais, Guillaume **Horson**, dont nous avons, déjà parlé (le 1er novembre 1742). En 1750, année du Jubilé, il fit donner aussi aux paroissiens une grande mission, la quatrième en date dans les annales de la paroisse; mission qui fut présidée par l'abbé **Allain**, vicaire général de Léon. Une évolution lente mais nette avait commencé à se dessiner dès le début du siècle et en 1750. Lannilis comptait déjà une bourgeoisie influente qui tendait peu à peu à supplanter la noblesse, bien diminuée. Il est vrai que les bourgeois les plus cossus aspiraient à se donner des airs de hobereaux. C'est ainsi qu'une famille **Salaun**, qui, vers 1640, cultivait une modeste ferme, à Kerdalzou, en étant devenue propriétaire avait vu son chef se désigner, sous la forme : Salaun, sieur de Kerdalzou. A la génération suivante, la famille était bourgeoise et les petits enfants, avocats ou notaires, du fermier de 1640 se faisaient appeler : Salaun de Kerdalzou, en attendant de voir leurs descendants franchir une autre étape et placer avant leur véritable nom celui de leur terre. Vers 1750 ils s'appellent de Kerdalzou Salaun et bientôt le vrai nom disparaîtra. Vers 1780, un M. de Kerdalzou (qui était tout bonnement un roturier Salaun) devra subir la verve sarcastique du poète local, Claude **Le Laé**, dans son oeuvre « Michel Morin ». Si toutes les familles bourgeoises n'allaient pas si loin, la plupart cependant n'omettaient pas de faire suivre leur nom de celui d'une terre leur appartenant (2).

Quels étaient donc à Lannilis en 1750 les chefs importants de ces familles bourgeoises ? D'abord bien entendu le Sénéchal des Juridictions, du Châtel et de Carman. Depuis la mort le 26 décembre 1746 de Maître Prigent Jean **Cabon** de Lesmaidic, qui, outre le Châtel et Carman, était aussi sénéchal de la juridiction plouguernéenne de Coat-quénan, c'était Clet **Cabon**, peut-être son fils, qui exerçait la charge à Lannilis. Cette famille **Cabon**, roturière naturellement malgré les apparences, tint cette fonction pendant de longues années dans notre paroisse. Malgré leur position ces Cabon, de nature paisible et assez peu ambitieux, semblent avoir vécu plutôt effacés, du moins à Lannilis, car l'un d'entre eux fut nommé malgré lui d'ailleurs maire de Lesneven. Bien plus influent était leur substitut, ou procureur fiscal, Maître Georges **Picot**, dont les démêlés avec le Général défraieront la chronique du Corps Politique. Il avait pour greffier, c'est-à-dire secrétaire, un nommé **Danjou**, personnage assez obscur. Les 3 notaires étaient Maîtres **Jacolot**, **Ponce** et **Le Drast**, 3 noms que nous retrouverons souvent à mesure que nous approcherons de l'époque révolutionnaire. Leurs frères et leurs fils feront carrière dans la région comme avocats, notaires ou prêtres. L'un d'entre eux, le vaillant abbé **Le Drast** confessera fidèlement la foi sous la Terreur et échappera de justesse aux prisons révolutionnaires et à l'échafaud.

A ces noms, il y aurait lieu d'ajouter ceux des huissiers, avocats et commerçants notables, tels les **Lointier** et les **Corric** qu'enrichissaient les marchés alors très importants de Lannilis. Leur

influence ne cessera de grandir pour devenir bientôt prépondérante à l'approche de la Révolution.

(à suivre) Y.NICOLAS, Mars 1961

(1) A propos de la chapellenie de Kéringar, fondée par Jeanne du **Louet de Coatzunval**, dame de Kéringar, disons qu'une autre fondation plus importante existait à Kéringar. Il y avait depuis le XVI<sup>e</sup> siècle messe tous les jours dans ce village à la chapelle de St-Guénoyé, avec présence de 4 chapelains. Celle du dimanche devait être chantée. (Fondation des Seigneurs de Kéringar en date du 19 avril 1531).

(2) Un autre exemple nous est donné par la famille **Floch** (Archives du Roual, acte de partage des biens restés indivis pendant 3 générations, 17 décembre 1743). Jean **Floch**, marchand et propriétaire à Kermeur, signe toujours Kermeur-Floch. Son beau-frère, Philippe **Buzaré**, docteur en médecine à Landerneau, époux de Marie Floch, signe Buzaré sieur de Langoet, du nom d'une terre lui appartenant. C'étaient les neveux de l'abbé Yves Floch qui avait chanté sa première messe à Lannilis en 1711.